



# Le Courrier

## Journal de l'académie de Versailles

Aout-Septembre-  
Octobre 2013  
Bimestriel n° 154

### SOMMAIRE

Édito	1
Retraite : un horizon lointain?	2
Conditions de rentrée : la CGT Educ'action reçue par le recteur	3
La CGT a toute sa place dans LE COMBAT ANTIFASCISTE !	4
Négociations salariales pour les non-titulaires : enfin	4
ENNA, IUFM, ESPE : changement de sigle ou changement de politique?	5
La Charte du collège durable : le cache sexe de la privatisation.	6
Rions un peu avec les rythmes scolaires : gros plan sur la situation dans le Val d'Oise	6
Les sales profs	7
Coordonnées	8

### T.I.N.A

**C**ertes, on ne peut pas dire qu'un espoir fou avait emporté les foules suite à la défaite de Nicolas Sarkozy, mais tout de même, beaucoup ne s'attendaient pas à un tel bilan, après plus d'un an de gouvernement Ayrault : poursuite de l'austérité, maintien du gel du point d'indice des fonctionnaires, cadeaux fiscaux au patronat, attaques contre le code du travail, Manuel Valls, hausse de la TVA...

Dans les faits, si ce n'est dans le discours, ce gouvernement semble faire sien le vieux slogan de Margareth Thatcher TINA, There is No alternative : compétitivité (baisse des salaires), désendettement, flexibilité, seront le genre humain.

Il y avait bien deux gages de justice sociale mis en avant par Hollande dès les premiers mois suivant les élections : la refondation de l'école et une « réforme juste » des retraites. Ju-geons-en.

En cette première « vraie » rentrée de Vincent Peillon, dans notre Académie, d'un point de vue comptable, on peut reconnaître une réelle augmentation du nombre d'enseignants, qui tranche avec les politiques précédentes. Mais elle couvre difficilement l'accroissement du nombre d'élèves, les effectifs dans les classes qui conti- nent d'augmenter dans de nombreux

établissements, et les problèmes de remplacement qui ne sont pas prêts d'être résolus. Enfin, cette augmentation est essentiellement due à une hausse du nombre de stagiaires et à l'embauche de contractuels admissibles (voir p3).

Cette rentrée signe également le retour d'une formation initiale des enseignants (voir p4), ce dont nous ne pouvons que nous réjouir. Reste à savoir ce que sera réellement cette formation qui ne remet pas en cause la « masterisation » que la CGT Educ'action rejette.

En revanche, il n'y a aucune rupture avec la vision libérale de l'école imposée de « réformes » en « réformes » depuis 10 ans, au contraire. Autonomie, socle commun, évaluation par compétences...sont au cœur du projet d'école de Peillon. Et les désastreuses réformes des lycées et des rythmes scolaires (voir p6) sont toujours à l'œuvre.

Quant aux retraites... L'augmentation de la durée de cotisation n'a pas pour but de différer le départ en retraite de la majorité mais bien de baisser les pensions des travailleurs qui ne pourront pas poursuivre leur activité, afin de développer les retraites par capitalisation pour compenser cette baisse. : il s'agit de transférer le salaire socialisé vers le capital. Ainsi, ce gouvernement fait le choix de poursuivre la politique pratiquée par ses prédé-

cesseurs : le détricotage maille après maille de la sécurité sociale financée par le salaire socialisé, acquis de la classe ouvrière. Il propose d'ailleurs d'ouvrir le débat sur le financement de la protection sociale. Il nous faut combattre pied à pied la propagande patronale : c'est la baisse constante de la part des salaires (salaire net et cotisations salariales) dans la richesse produite qui est responsable des problèmes de financement de la protection sociale et, plus globalement, de la crise.

**Il est temps de donner un coût d'arrêt à ces attaques. Exigeons l'augmentation des salaires et la retraite à taux plein à 60 ans après un maximum de 37.5 années de cotisations.**

**Une première mobilisation a eu lieu le 10 septembre. Elle ne suffira pas.**

**D'ores et déjà, il faut en débattre dans les établissements, convaincre qu'une victoire est possible et préparer la suite de la mobilisation qui est en train de se construire.**

**Il existe bien des alternatives !**

Michael Marcilloux  
Co-secrétaire  
CGT Educ'action 95

## RETRAITES

### Retraite : un horizon lointain ?

C'est à faire froid dans le dos. Observez les contre-réformes de retraites depuis 1993, c'est un peu comme rentrer dans un musée des horreurs du progrès social. Depuis 20 ans, les avancées sociales ont du plomb dans l'aile. La crise sert de solution miracle aux politiques qui y trouvent une justification, avec l'allongement de la durée de vie, à la compression des droits des travailleurs. C'est une logique qui est suivie par le gouvernement. Notre combat est donc de la mettre au jour pour créer les éléments d'un débat large qui dépasse le cadre de pseudos experts.

Le projet actuel du gouvernement s'appuie sur le rapport Moreau du nom du rapporteur. Il s'inscrit dans la droite ligne des réformes précédentes (Balladur, Fillon, Woerth...). Il est nécessaire de faire le point sur les propositions pour y opposer nos arguments :

#### L'augmentation des cotisations retraite :

Cette hausse sera progressive sur quatre ans. Elle se décomposera de la manière suivante :

- ◆ 0,15 point en 2014
- ◆ Puis 0,05 de 2015 à 2017 soit une hausse de 0,3 pour les actifs comme pour les employeurs en 2017.

Un peu de mauvais esprit tout d'abord, cette égalité entre les actifs et le patronat n'est que de façade. Cette hausse de la cotisation pour les employeurs est compensée par une remise de 5,4% de cotisation sur la branche famille (suppression de la défiscalisation de la majoration de 10% de la pension des parents de 3 enfants) soit 2,2 milliards de hausse contre 34 milliards d'exonération. Cette contrepartie est justifiée par la nécessité de ne pas atteindre à la

compétitivité des entreprises dans une période de crise économique. Pourtant, malgré le ralentissement de la croissance depuis 40 ans, on observe une augmentation de la part du capital au détriment du salaire dans le coût du travail. De plus, cette augmentation se traduit non pas par une augmentation de l'investissement mais au contraire participe à la financiarisation de l'économie. C'est oublier que c'est le travail salarié qui est créateur de richesse pour le pays. Le travail n'est pas un coût mais une richesse !



#### L'augmentation progressive des trimestres de cotisations (41,5 ans actuellement) :

La hausse progressive se déclinera de la façon suivante :

- ◆ 41,75 ans de cotisation, c'est la durée pour 2020.
- ◆ Cette durée connaîtra une augmentation progressive de 42 ans en 2023 jusqu'à 43 ans en 2035. A l'issue de ce processus, la génération née en 1973 devra avoir cotisé 43 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

C'est un des nœuds de l'argumentation. Nous vivons plus longtemps nous devons donc cotiser plus longtemps. Il faut casser ce raisonnement. L'augmentation de la durée de vie est relative car elle nie les inégalités entre les classes sociales, la durée de vie en bonne santé connaissant une baisse inédite pour les catégories les plus défavori-

sées. Cela masque également le fait que par l'allongement des études mais aussi en raison du chômage des jeunes et seniors, la durée de cotisation moyenne s'élève à 35 ans. L'objectif n'est donc pas d'allonger la durée du travail mais bien de baisser les pensions. Les gains de productivité depuis plus de 30 ans sont également un argument à opposer à cette logique. Un travailleur produit plus vite donc crée de la richesse plus vite, il est donc en mesure de produire en moins de temps son propre salaire socialisé.

#### La création d'un compte pénibilité :

Ce compte pénibilité sera financé à partir de 2015 par les cotisations des employeurs. C'est la vraie fausse bonne idée de la réforme. La prise en compte de la pénibilité peut être perçue comme une avancée cette revendication étant notamment portée par la CGT depuis de nombreuses années. Le problème, car rien ne semble gratuit, c'est que ce compte reste très largement à définir du point de vue des critères retenus et il introduit également une forme de capitalisation dans le système par répartition français.

On le voit l'argumentation gouvernementale ne permet pas de masquer la logique libérale qui est la sienne. Au-delà du débat d'experts, nous devons être en mesure d'affirmer que notre système de retraite est viable et le plus fiable car il est une ébauche d'un système non marchand contrôlé en partie par les travailleurs. C'est certainement la raison pour laquelle on veut tellement le réformer voire le faire disparaître...

Mathieu Moreau

Co-secrétaire

CGT Educ'action 95

## Conditions de rentrée : la CGT Educ'action reçue par le recteur

**Le 28 août la CGT Educ'action a été reçue, avec d'autres syndicats, par le recteur de l'académie de Versailles, Pierre-Yves Duwoye, afin de faire le point sur la rentrée.**

**Q**uelques chiffres d'abord concernant le **recrutement et les remplacements** dans notre académie :

487 contractuels admissibles au concours exceptionnel (CAD), qui exerceront en établissements scolaires cette année sur des services allant d'un tiers temps à un plein temps, tout en préparant les oraux du concours et, pour certains leur Master 2. 410 ont été affectés dès juillet et les derniers, venus surtout de l'académie de Paris, affectés seulement fin août, ce qui a perturbé les services dans certains établissements. Ces CAD doivent avoir des tuteur-trice-s dans leurs établissements, ceux-ci sont proposés par le-la chef d'établissement et sont rémunérés (400 €). Ces contractuels admissibles ont vocation à être titularisés dans une forte proportion, bien plus forte que celle des concours habituels qui éliminent 50% des candidats entre les écrits et les oraux, plus de 90% d'entre auraient vocation à être admis à l'issue des épreuves de juin 2014.

- ♦ **1200 CAD pour le Premier degré, qui feront une journée hebdomadaire de classe, pour un salaire équivalent à ceux du Second degré (l'équivalent d'une paye à mi-temps).**
- ♦ **1349 stagiaires second degré (1046 concours externe et interne, 209 concours réservés, 94 renouvellements et prolongations de stage) ce qui dépasse les 1 016 supports bloqués pour le mouvement.**
- ♦ **2671 TZR, avec déjà quel-**

**ques disciplines en tension, c'est-à-dire pour lesquelles il va y avoir des besoins de recrutement : maths et Anglais notamment.**

Dans ces conditions on pourrait s'inquiéter pour le **réemploi des non-titulaires** : pourtant le recteur Duwoye nous assure que les contractuels en poste en 2012-2013 devraient être réemployé-e-s, en fonction de leur ancienneté comme les années précédentes, juste quelques inquiétudes pour les non-titulaires en Documentation. Toutefois, nous serons vigilants sur ces affectations dans les semaines qui viennent, pour vérifier qu'effectivement personne ne reste sans emploi et que le critère d'ancienneté dans l'ordre des affectations est bien respecté.

Le rectorat de Versailles se réjouit de la **montée des effectifs en Seconde Générale et Technologique**, il s'agit bien là des effets d'une volonté politique de diminuer les redoublements au collège et de pousser les orientations vers les lycées généraux...difficile pour nous de nous réjouir de ces chiffres alors qu'aucune action n'est menée pour remédier aux difficultés des élèves, anciennement redoublants de collège ! L'ouverture d'une vingtaine de sections de Seconde ne suffit pas, les classes sont pleines, 30 élèves en ZEP, 35, 36 dans d'autres lycées, ce ne sont pas de bonnes conditions d'étude, ni de bonnes conditions de travail.

On nous assure que les affectations

sont correctes dans la **voie professionnelle** « conformes aux prévisions et baisse des élèves non affectés par rapport aux années précédentes ». C'est mathématiquement étonnant et nous avons déjà plusieurs retours de LP qui ont du mal à faire le plein, en



particulier en Seconde Bac Pro.

Concernant la **formation des stagiaires**, le recteur nous assure que leur décharge de 3 heures devra être effective et que la compensation se fera en Heures Poste et non en Heures Supplémentaires, autant que possible. Les chefs d'établissement ont bien été informés, depuis plusieurs mois maintenant. A vérifier dans nos établissements... Seuls les stagiaires issus du concours réservé n'auront ni décharge ni tuteur, ce que la CGT Educ'action continue de dénoncer.

Fredéric Moreau

Co- secrétaire académique

Versailles

## LA CGT A TOUTE SA PLACE DANS LE COMBAT ANTIFASCISTE !

Le 5 juin dernier, des militants d'extrême-droite, proches de Serge « batskin » Ayoub et des groupuscules Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR) et Troisième Voie ont tué Clément Méric, syndicaliste étudiant et militant antifasciste. Ce meurtre s'inscrit dans un contexte inquiétant de montée de la violence d'extrême-droite. Ces derniers mois, les agressions de personnes issues de l'immigration ou de mouvement de gauche se sont multipliées à Agen, à Lyon, à Argenteuil... Le 1<sup>er</sup> mai 2013, la manifestation d'hommage à Brahim Bouarram (jeune d'origine marocaine jeté à la Seine en marge d'une manifestation du FN par des mili-

tants d'extrême-droite en 1995) avait été attaquée. Les débats sur le mariage pour tous ont été le prétexte d'une flambée d'actes homophobes.

Les idées d'extrême-droite se diffusent de plus en plus. Les dernières actions contre le mariage pour tous et toutes ont été l'occasion d'alliance entre une partie de la droite et la droite extrême ; les élus de la droite « républicaine » se sont affichés aux cotés des députés FN. Plus largement, depuis des années, nous dénonçons la banalisation du FN et de ses idées xénophobes et racistes. Le gouvernement actuel entretient ce climat délétère en organisant des rafles de sans-papiers et en stigmatisant les immigré-e-s et les Roms.

Il est évident que l'extrême-droite se nourrit de la précarité, politiques d'austérité et explosion des inégalités. Pour combattre durablement l'extrême-droite la question de la répartition des richesses est fondamentale. Quand les luttes sociales progressent, l'extrême-droite recule !

Mais une lutte spécifique antifasciste doit être

menée. En réponse au décès de Clément Méric, de très nombreuses organisations associatives, politiques et syndicales ont appelé à des manifestations le 23 juin. Ces organisations ont décidé de se revoir pour reconstruire un cadre unitaire de mobilisation antifasciste dans la durée. Les organisations qui ont appelé à la manifestation du 23 juin se sont engagées à poursuivre ce travail et à se réunir régulièrement : plusieurs mobilisations unitaires sont organisées : notamment une manifestation nationale à Marseille contre l'université d'été du Front National.

L'extrême-droite a toujours servi d'arme contre les travailleurs. Elle s'attaque aussi aux droits des femmes, comme lorsque l'extrême-droite de la mouvance « SOS-tout-petits » se rassemble tous les mois devant l'hôpital de Tenon pour tenter de faire fermer le centre IVG.

**La CGT a donc toute sa place dans ce combat !**

Yannick Billiec Co-secrétaire CGT Educ'action  
Essonne



## Négociations salariales pour les non-titulaires : ENFIN !

Une bonne nouvelle de cette rentrée : les négociations sur l'évolution salariale des non-titulaires, réclamées depuis des années et annoncées pour 2013 devraient enfin se tenir. La CGT Educ'action demande depuis longtemps que de telles négociations puissent avoir lieu, nous demanderons qu'y soient examinés, à minima, les points les plus urgents :

- ◆ La possibilité d'une évolution de salaire au cours des 6 années d'emploi en CDD, précédant le passage en CDI, comme c'est le cas dans

d'autres académies.

- ◆ L'augmentation de salaire, par le changement d'indice dès la signature du CDI, et non 3 ans après comme c'est le cas à l'heure actuelle.
- ◆ L'harmonisation des pratiques et des grilles de rémunération avec les autres académies, et en urgence avec celles de la région parisienne (Créteil et Paris).

Rappelons que, dans notre académie, un-e contractuel-le enseignant-e doit attendre 9 ans avant de pouvoir espérer la moindre augmentation ! Lors de l'audience intersyndicale de rentrée, le recteur semblait favorable d'emblée à la mise en place de l'augmentation de rémunération dès la signature du Contrat à Durée Indéterminée.

Les négociations devraient se tenir en deux temps, avec les élus aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP), puis un Groupe de Travail du CTA (Comité Technique Académique). Nous revendiquons de réelles négociations et non un temps d'information au cours duquel les respon-

sables du rectorat feraient part aux représentants du personnel de leurs arbitrages concernant le sujet !

D'autres négociations, nationales, concernant les non-titulaires devraient avoir lieu avec le ministère cette année scolaire, nous espérons que les calendriers des négociations à différentes échelles seront compatibles et qu'il n'y aura ni ratés, ni retours en arrière.

**Partout la CGT Educ'action portera sa revendication de la titularisation sans condition de concours et de nationalité et avec une formation, de l'ensemble des personnels non-titulaires. Dans l'attente de cette titularisation indispensable, elle luttera sur les lieux de travail, dans la rue et auprès de l'administration, pour la défense de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail des salarié-e-s précaires de l'éducation nationale.**

Marie Buisson

Co-secrétaire académique Versailles



## ENNA, IUFM, ESPE : changement de sigle ou changement de politique?

On peut discuter aujourd'hui pour savoir si la réforme de la formation mise en route par Vincent Peillon est la bonne ou si elle est suffisante. Ce qui est sûr c'est que le retour à une formation des enseignant-e-s est une bonne nouvelle ! La suppression des IUFM et de la formation par le gouvernement Sarkozy nous était apparue à tous, à juste titre, comme l'une des manifestations de la volonté de casse du service public d'éducation. Pour autant la réforme en cours permettra-t-elle de répondre à tous les besoins des jeunes enseignant-e-s...ce n'est pas sûr !

Les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont créé ces derniers mois, dans les universités, des ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) et poussé les universités à créer des Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la Formation). Ceci s'est fait dans la précipitation, sur 30 ESPE accrédités par le ministère, 7 ne bénéficient que d'une accréditation temporaire de 2 ans, c'est le cas de celui de Versailles. Le reproche fait aux formations proposées est de ne pas satisfaire aux attentes du cahier des charges. Il faut dire que l'exercice n'est pas évident, dans les universités certains départements (en particulier en sciences humaines) n'ont pas la pratique de l'articulation entre les apports de savoirs fondamentaux et les contenus professionnalisant, ce lien entre la théorie et le terrain est l'une des spécificités de ce Master. Le suivi des stages en école ou établissement, le retour sur la pratique pédagogique ne sont donc pas toujours simples à mettre en place. La question du périmètre d'intervention des enseignant-e-s sous différents statuts est également problématique, il faudrait éviter une répartition trop « caricaturale » : aux enseignant-e-s du supérieur l'apport disciplinaire et didactique, aux enseignant-e-s des Premiers et Seconds degrés le suivi des stages... Il faut aussi donner un statut aux formateur-trice-s certifié-e-s, PLP, intervenant dans les ESPE.

Ce sont donc des ESPE en chantier qui accueillent en ce moment nos collègues étudiant-e-s, stagiaires, contractuel-le-

s...cela tombe bien puisque ceux-ci ont également bien du mal à s'y retrouver entre leurs différents statuts et concours !

- ◆ Etudiant-e-s en Master se destinant aux métiers de l'enseignement, certains en poste comme Emplois d'Avenir Professeurs (pas de face à face pédagogique, plutôt des missions de surveillance et des contrats très précaires)
- ◆ Contractuel-le-s Admissibles (CAAd), étudiant-e-s en Master ou déjà titulaires d'un Master, ayant réussi les écrits du concours en juin 2013 et assurant un service d'enseignement en responsabilité à temps partiel (sous statut de contractuel-le-s enseignant)
- ◆ Etudiant-e-s en Master 2 ayant réussi les écrits du concours exceptionnel en juin 2013 mais n'assurant pas de cours
- ◆ Etudiants en Master 2 préparant le concours 2014
- ◆ Stagiaires ayant réussi le concours 2013 (écrit et oral), en poste en responsabilité avec une petite décharge de service (3h pour les Certifié-e-s/PLP) et titularisables en juin 2014.

Difficile de s'y retrouver ! Evidemment il y a beaucoup de problèmes et de

questions inédites, tout ceci est censé s'aménager en avançant, ce qui génère des situations inconfortables et problématiques pour les collègues concernés !

Une partie de ces soucis sont liés à la nécessité de mener une réforme avec des moyens très limités et en lien avec des universités « autonomes » et concurrentielles.

Les ESPE devraient aussi prendre en charge la formation continue des enseignants...sur ce front-là pour le moment rien ne se passe.



A noter le sort peu enviable des stagiaires 2013-2014, dernière génération de collègues à se retrouver à temps quasi complet face aux élèves dès le 1<sup>er</sup> septembre et sans réelle préparation. Egalement celui de nos collègues issu-e-s des concours réservés qui font leur stage à temps plein, sans formation, sans tuteur, seul point commun avec les autres stagiaires : le risque du refus de titularisation en juin...après au minimum quatre ans de précarité (souvent beaucoup plus), c'est un bien beau « cadeau » offert aux contractuel-le-s par leur employeur!

**ATTENTION** les inscriptions aux concours externes et internes sont ouvertes pour tous les personnels (enseignants des Premiers et Seconds degrés, ATSS) et ouvrent début octobre pour les concours réservés et examens professionnels.

Consultez nos sites syndicaux et le site ministériel :

<http://www.education.gouv.fr> SIAC 1, 2 et 3

## La Charte du collège durable : le cache sexe de la privatisation.

**E**n cette rentrée 2013, le Conseil Général du Val d'Oise expérimente dans 5 collèges du département sa "charte du collège durable" (Jules Ferry à Eaubonne, Les coutures à Parmain, A.de Noailles à Luzarches, R. Doisneau à Gonesse et G. Philippe à Cergy). Sous cette appellation éminemment précise et d'une correction politique absolue, un certain tour de vis budgétaire se profile - de la gestion des ampoules à celle des photocopieurs en passant par le chauffage. Rien de bien nouveau.

Mais ce n'est pas tout, ces grands écologistes ont une cible bien particulière en vue : la privatisation du nettoyage des collèges. Ou en terme "durable" son externalisation.

La raison invoquée pour l'expérimenter dans les 5 premiers collèges : les personnels agents territoriaux n'ont pas un bon état d'esprit durable. Ils sont trop souvent, précise le rapport produit pour le CTP du 25 juin, "en congés pour longue maladie, en restriction de travail, en départ à la

retraite". Chacun a compris : avoir un cancer, une dépression, un poste adapté ou encore le toupet de libérer son emploi n'est pas écologique !

Alors on privatise l'écosystème : couloirs, salle de classe, de restauration et plonge ! Et v'là. Rassurez-vous, il reste une réserve protégée où des agents territoriaux pourront continuer à évoluer librement : **le bureau du principal continuera à être nettoyé par des agents publics, précise la Charte !!!**

Car il faut dire, que seul le principal de chaque collège prend la responsabilité de signer cette charte. Et que ces nouveaux chefs d'entreprise ont été associés à sa rédaction.

Alors pourquoi pas leurs bureaux ? Mais parce que tout le monde sait déjà ce que représente la privatisation du nettoyage : 1/3 de personnels en moins, généralement des femmes issues de l'immigration, corvéables à souhait, avec du temps partiel imposé et des salaires versés au lance-pierre. Un code du travail bafoué au quotidien et

en définitive un nettoyage très superficiel (les sociétés soumises à la règle du moins offrant dans la passation des marchés rognent sur tout ce qu'elles peuvent, y compris la quantité de produits sanitaires.)

Toutes les organisations syndicales du CG - CGT en tête - ont voté contre cette politique.

La lutte ne fait que commencer. Car c'est désormais en coordination avec l'UD CGT du Val d'Oise qu'elle s'organise. Et nous l'annonçons d'ores et déjà : l'expérimentation va coûter très cher à ce petit monde lorsque nous irons dénoncer cette politique devant les médias et devant chacun des collèges concernés, pointant du doigt la responsabilité personnelle des principaux dans cette affaire.

Olivier Delous

Co-secrétaire de la CGT Educ'action 95

## Rions un peu avec les rythmes scolaires : gros plan sur la situation dans le Val d'Oise

**I** 6 communes sur 185 appliquent ce pan de la réforme Peillon en cette rentrée 2013 dans ce département. Nous ne reviendrons pas sur les raisons qui fondent l'opposition de la CGT Educ'action. Nous préférons nous faire l'écho d'un florilège de situations ubuesques vécues durant le premier semestre. Car nous sommes comme ça à la CGT, nous partageons tout, surtout les moments de franche rigolade.

Et le spectacle fut éblouissant (bien qu'un peu long) lors du CDEN du 23 mai consacré à ce sujet. En cette fin d'année scolaire, seules 11 communes sur les 16 avaient alors bouclé leur projet d'organisation de la nouvelle semaine, c'est-à-dire avancé un montage financier. Pour les

5 autres, la partie s'annonçait bien difficile. Ce n'était pas la faute d'un décret très arrangeant pour les maires, faisant de la dérogation une règle absolue, ni celle du rythme de l'enfant dont il fut question 5 minutes en prélude pour que les participants soient bien sûrs de ne pas s'être trompés de réunion. Non, un simple principe de réalité : le montage financier (donc les impôts locaux), les contingences de locaux, les nouvelles couches de personnels précaires et non formés à trouver... Et tout ça à la veille des municipales. Pas simple. Surtout quand, à l'issue d'une valse hésitation, les 2 principales communes du département annonçaient le report - Argenteuil (PS) et Cergy (PS). Pour cette dernière, le maire s'était avancé un peu vite et publiquement sur un principe de gratuité du nouveau temps périscolaire. Ah, ces idéalistes... A l'opposé nous aurons vu surgir un autre idéal, celui du maire d'Auvers-sur-Oise (PS) déclarant sans ambages qu'enfin, on allait faire du sport et des arts dans les écoles et que si c'est payant, c'est aussi "un gage de qualité" (sic!)

Alors grand succès au moment de l'inévitable powerpoint présentant les projets, tous acceptés par la DASEN. Devant les sourires un peu goguenards des représentants de la CGT et de FO, la projection prit moins de 2 minutes, à la limite du film d'animation. Forcément, dans l'expression concrète d'une

réforme absurde, il vaut mieux accélérer le pas. Ainsi une certaine gêne par exemple pour Saint-Ouen l'Aumône (PS) où la municipalité annonce sans fioritures que les TAP seront très clairement...de la garderie.

Mais la palme revient au maire de Gonesse (PS), qui a mis au point un nouveau sport de l'extrême : le TAP superglissant. Dans le projet initial, deux jours par semaine avec une pause méridienne de 3H30, des cours reprenant à 15H30 jusqu'à 17H30! C'est ce qui s'appelle du grand art : une réforme des rythmes se traduisant par un allongement de la journée scolaire ! Hélas, les collègues et les parents d'élèves ont eu l'idée saugrenue d'occuper les écoles de la ville pour limiter la casse. A cette rentrée, chaque école aura donc un seul jour par semaine où la classe finira à 17H. On respire. Nous souhaitons bonne chance à tous les élèves de primaire dans leur compréhension du temps social, à leurs parents pour obtenir des augmentations de salaires afin de payer les TAP, aux collègues PE et aux animateurs qui vont s'arracher les cheveux pour limiter la casse.

Olivier Delous

Co-secrétaire de la CGT Educ'action 95



## Les sales profs

### Droits des étrangers : le changement...

**L**e Conseil Supérieur de l'Education du 27 juin 2013 a examiné un projet de décret relatif au recrutement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat. Le projet de décret écarte les étrangers non européens de l'accès aux concours d'enseignants de l'enseignement privé sous contrat (le CAFEP), droit qu'ils avaient jusqu'à présent. Le motif officiel invoqué est que ce droit serait « contraire aux conditions posées aux candidats aux concours de la fonction publique » ! Mais ces enseignants ne deviennent pas fonctionnaires, ils n'ont aucune garantie d'emploi. Alors pourquoi leur imposer les conditions d'accès à la Fonction Publique ?

Ce projet de décret a été validé par le CSE (6 contre, dont 3 CGT et SUD, et 7 pour : CFTC, SNALC, SPELC, certaines organisations syndicales et de parents d'élèves comme la FSU ou la FCPE ont décidé de ne pas participer au vote).

Et dire que la droite n'y avait même pas pensé... !



### Elèves sans papiers : faut payer !



**E**n lien avec le RESF (Réseau Education Sans Frontières) et en attendant que la loi change, notre syndicat contribue à soutenir nos élèves sans papiers dans leurs démarches pour être régularisés.

Et la sélection par l'argent est le dernier obstacle qu'ils ont à franchir lorsqu'ils arrivent au bout du parcours du combattant : avant d'obtenir un titre de séjour étudiant (valable 1 an

avec des conditions très restrictives pour exercer une activité rémunérée) on leur demande 417 euros de timbres fiscaux, que certains ont bien évidemment les plus grandes difficultés à réunir (alors qu'il n'ont pas de revenus et sont pour certains hébergés dans des conditions précaires). Pour un titre Vie Privée Familiale le total s'élèvera à 650 euros.

**Vous avez dit Fraternité ?**

### La pauvreté et les inégalités s'aggravent !

**L**a pauvreté touche 4,9 millions de personnes en 2011 selon l'Insee pour un seuil à 50 % du revenu médian, soit 660 000 personnes de plus depuis 2008. Le taux de pauvreté atteint 8 % de la population. Au seuil de 60 %, le taux de pauvreté est de 14,4 % et la progression d'un million au cours de la même période.

Les inégalités de revenu poursuivent leur progression, aggravée par la crise économique. Les 10% les plus aisés ont un niveau de vie 3,6 fois plus élevé que les 10% les plus modestes. Ce ratio était à 3,4 en 2008. Contrairement à la période d'avant crise, les écarts de niveau de vie ne se creusent plus par le haut mais surtout par le bas. Le niveau de vie des 10 % les plus aisés a progressé de 3,6 % depuis 2008, soit + 918 euros, alors que celui des 10 % les plus modestes a diminué de 3,4 %, soit - 370 euros.

Cette situation est la conséquence directe du chômage qui touche plus durement les plus modestes. L'Insee dénombrait en 2011 plus d'un million de chômeurs pauvres, en progression de 100 000 en un an. Les travailleurs pauvres sont également plus nombreux et atteignent deux millions, (+ 100 000), entraînant avec eux 50 000 nouveaux enfants pauvres. En revanche, le nombre de retraités pauvres diminue (- 100 000) bien qu'ils connaissent un taux de pauvreté supérieur à celui des travailleurs.

Article extrait de l'observatoire des inégalités, 13 septembre 2013.

# ADRESSES UTILES



## CGT EDUC'ACTION

263 rue de Paris - Case 549

93 515 Montreuil cedex

☎ 01 55 82 76 55

☎ 01 49 88 07 43

@ [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr)

[www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

## CGT EDUC'ACTION VERSAILLES

245, Bd Jean Jaurès

92 100 BOULOGNE

☎ 01 46 09 98 70

[uasenver@wanadoo.fr](mailto:uasenver@wanadoo.fr)

### Co-secrétaires académiques :

Marie BUISSON  
et Frédéric MOREAU

**Responsable Élus CAPA :** Frédéric Moreau

### Permanences téléphoniques

*Permanences téléphoniques mardi, mercredi, jeudi, vendredi (laisser un message sur le répondeur pour être rappelé)*

Beaucoup d'informations pratiques et d'actualités sur notre site Internet

[www.premiumorange.com/uasenver](http://www.premiumorange.com/uasenver)

### SDEN-CGT 78

Maison des Syndicats

4, place de Touraine

78 000 VERSAILLES

☎ 01 39 49 42 50

☎ 06 75 36 49 58

[sdn-cgt78@wanadoo.fr](mailto:sdn-cgt78@wanadoo.fr)

Co-secrétaires départementaux :  
Nicolas SILAN Frédérique ESPAGNO

**Permanence :** Vendredi

### SDEN-CGT 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91 034 EVRY CEDEX

☎ 09 64 48 48 47

☎ 01 60 78 55 43

[sdencgt91@orange.fr](mailto:sdencgt91@orange.fr)

Co-Secrétaires départementaux :  
Yannick Billiec

Anne-Sophie LEYMARIE

**Permanences :** merc. 10h-12h, jeudi 10h-16h, vend. 15h-18h

### SDEN-CGT 92

245, bd Jean Jaurès

92 100 BOULOGNE

☎ 01 46 08 58 37

☎ 06 81 96 51 23

☎ 01 46 09 90 19

[sdencgt92@wanadoo.fr](mailto:sdencgt92@wanadoo.fr)

**Blog :** <http://cgteduc92.ouvaton.org/>

Secrétaire départemental :  
Samuel SERRE

**Permanence :** le vendredi à partir de 10h00

### SDEN-CGT 95

82, bd Gal Leclerc

95 100 ARGENTEUIL

☎ 01 34 10 02 55

☎ 06 61 26 11 22

[sdn-cgt-95@wanadoo.fr](mailto:sdn-cgt-95@wanadoo.fr)

**Blog :** [www.educaction95.com](http://www.educaction95.com)

Co-secrétaires départementaux :

Michaël MARCILLOUX, Olivier Delous,  
Mathieu Moreau

**Permanence :** Mardi 10-17h et vendredi 10-14h

## ENVIE DE VOUS SYNDIQUER ?

NOM : .....

Prénom : .....

PLP, Certifié.e, Agrégé.e, Instit., PE, PEGC, CPE, MA,

Assistant.e d'éducation, Contractuel.le, Vacataire (entourez)

Adresse personnelle : .....

Code postal : .....

Ville : .....

E-mail : .....

Établissement : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**RETOURNEZ CE BULLETIN D'ADHÉSION À LA**

**CGT EDUC'ACTION DE VOTRE DÉPARTEMENT D'EXERCICE**